



Rapport annuel



2017-2018



Commission
scolaire
de Montréal

Table des matières

Mot de la présidente et du directeur général.....	3
Conseil des commissaires.....	4
● Membres du comité exécutif, du Conseil des commissaires	
● Quelques faits saillants du Conseil des commissaires	
Commission scolaire de Montréal en un coup d'œil.....	6
Plan Réussir et buts ministériels.....	7
Quelques réalisations de la CSDM.....	11
Résultats financiers.....	12
Interventions liées à la violence et à l'intimidation.....	17
Sommaire du rapport annuel 2016-2017 de la protectrice de l'élève.....	17
Code d'éthique et de déontologie.....	19

Mot de la présidente et du directeur général

Parents des élèves du primaire et du secondaire

Élèves adultes de la CSDM

Organismes communautaires partenaires

Monsieur Jean-François Roberge, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur

C'est avec enthousiasme que nous vous présentons le rapport annuel 2017-2018 de la Commission scolaire de Montréal (CSDM). Comme vous le constaterez à la lecture de ce document, nous nous sommes fixé des buts ambitieux. Cette année encore, nos objectifs à atteindre, issus du *Plan Réussir* et des orientations ministérielles, visent à permettre une amélioration des résultats scolaires et du taux de persévérance scolaire des élèves, en plus d'optimiser les finances de l'organisation.

Entre autres, les principaux objectifs de la dernière année visaient l'appropriation, école par école, du concept d'inclusion scolaire, la poursuite de la transformation et l'amélioration de nos processus administratifs, sans oublier l'assainissement des finances de l'organisation. À ce sujet, nous avons réalisé un tour de force avec l'atteinte de l'équilibre budgétaire en 2017-2018.

Ce rapport de nos réalisations, comprises entre le 1^{er} juillet 2017 et le 30 juin 2018, est le fruit de quelque 17 000 créateurs, membres d'une équipe exceptionnelle qui façonne la réussite de ses élèves ! Nos accomplissements, ce sont ceux des équipes-écoles, des directions d'établissement et de tous les employés de la CSDM qui œuvrent avec passion pour outiller la relève.

Le *Plan Réussir* arrivant à échéance, une partie de l'année 2018 a été consacrée à la rédaction de son *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022*, qui s'est inspiré de la nouvelle *Politique éducative ministérielle*. Les principes de celle-ci sont l'atteinte du plein potentiel de nos élèves, la réussite éducative dès le plus jeune âge et la mobilisation sociale.

Le récent équilibre budgétaire de l'organisation ainsi que les résultats positifs présentés dans ce rapport annuel évoquent une saine gouvernance. Nous sommes fiers de cette rétrospective qui nous permet d'ouvrir les portes à la future vision éducative de la CSDM.

Pour terminer, nous croyons que c'est en prenant soin de nos élèves que nous réinventerons le monde. La Commission scolaire de Montréal est constituée d'équipes passionnées et engagées dans l'épanouissement des élèves de son territoire. Nous partageons l'ambition de faire de l'éducation l'une des priorités de notre société.

Bonne lecture,

Catherine Harel Bourdon, présidente
Robert Gendron, directeur général

Conseil des commissaires

Le Conseil des commissaires exerce un **pouvoir d'initiative et de représentation**. Son rôle de gouvernance consiste à décider des grandes orientations de l'organisation, à adopter des résolutions et à en évaluer les actions, à représenter la population et à la consulter, au besoin.

À la CSDM, le Conseil est composé d'une présidence élue au suffrage universel, de douze commissaires élus par circonscription, de deux commissaires cooptés et de quatre commissaires-parents élus par les membres du Comité de parents de la CSDM.

Membres du comité exécutif

Catherine Harel Bourdon, présidente

Marie-Josée Mastromonaco, vice-présidente de la CSDM, commissaire de Notre-Dame-de-Grâce–Westmount

Ben Valkenburg, vice-président du comité exécutif, commissaire de Plateau–Mile-End

Diane Beaudet, commissaire d'Hochelaga-Maisonneuve

Kenneth George, commissaire, Villeray–François-Perrault–Parc-Extension

Jocelyn Pauzé, commissaire coopté, milieux sports et loisirs

Mélanie Robinson, commissaire représentant le Comité de parents (primaire)

Julie Wagner, commissaire représentant le Comité de parents

Membres du Conseil des commissaires

Émilie Auclair, commissaire, remplacée par Léo Lavoie, commissaire, Mercier

Stéphanie Bellenger-Heng, commissaire, Ville-Marie

Violaine Cousineau, commissaire, Sud-Ouest

Jean-Denis Dufort, commissaire, Rosemont

Jean-François Gosselin, commissaire, Petite-Patrie–Rosemont-Ouest

Chantal Jorg, commissaire, Cartierville–Ahuntsic-Ouest

Mohamed Maazami, commissaire, Ahuntsic-Est–Saint-Michel

Khokon Maniruzzaman, commissaire, Côte-des-Neiges

Jean-Martin Aussant, commissaire coopté, milieux socio-économiques

Julia Druliolles, commissaire représentant le Comité de parents (EHDA)

Marcel Lauzon, commissaire représentant le Comité de parents (secondaire)

Quelques faits saillants du Conseil des commissaires

Une résolution a été adoptée pour demander au gouvernement du Québec de concevoir un plan d'action pour valoriser la profession enseignante, notamment en explorant la possibilité d'accorder une bonification salariale aux enseignants travaillant dans les milieux défavorisés. Dans le cadre de ce plan d'action, il est proposé de créer une table nationale regroupant les universités québécoises et les commissions scolaires afin de trouver des solutions concernant la titularisation, les qualifications et la valorisation de la profession d'enseignante.

Lors d'un vote tenu en mars, le ministère de l'Éducation a été invité à tenir compte de l'immigration et des nouveaux ensembles résidentiels dans ses prévisions des effectifs scolaires pour les années à venir. En appui à cette demande, la direction générale et la présidence ont été mandatées pour travailler avec la Ville de Montréal afin de répertorier les projets de développement

résidentiels en cours et en prévision pour les dix prochaines années. Des données précises et fiables sont essentielles pour guider l'octroi de financement des projets d'agrandissement, de réhabilitation et de construction soumis par la Commission scolaire.

À la suite du témoignage d'élèves œuvrant à la prévention de la violence sexuelle à l'école, une proposition de l'ensemble des commissaires a été adoptée à l'unanimité par le Conseil pour demander l'implantation d'une stratégie commune et la mise en place de protocoles appropriés. Il a notamment été proposé d'étendre la *Stratégie gouvernementale pour prévenir et contrer les violences sexuelles 2016-2021* à l'ensemble des commissions scolaires. La résolution abordait aussi les points suivants : formation à tous les adultes travaillant dans les écoles sur la façon d'accueillir et d'encadrer les victimes ; engagement de plus d'intervenants spécialisés, dont des sexologues ; rappel au ministre sur l'importance d'offrir des cours de sexualité aux élèves.

Un règlement juridique de plus de 150 millions de dollars a été négocié par les commissions scolaires concernant les frais facturés aux parents. La CSDM souhaite que le gouvernement du Québec clarifie ce sujet dans la *Loi sur l'instruction publique*.

Le projet de délocalisation du centre administratif de la CSDM a franchi plusieurs étapes afin que les employés puissent évoluer dans un lieu offrant des espaces et des équipements répondant à leurs besoins, de même qu'un emplacement central et accessible pour tous.

Le Conseil des commissaires a donné son appui au Mouvement L'école ensemble qui souscrit à une approche inclusive basée sur l'équité et l'égalité des chances au sein du réseau public des écoles québécoises. Dans ses principales revendications, le Mouvement L'école ensemble demande que 100 % des fonds publics en éducation soient investis dans le système public. Il souhaite une consolidation de l'aide aux élèves en difficulté et rappelle que le maintien des élèves les plus performants au sein d'une classe commune est un facteur déterminant de la réussite scolaire pour tous.

Une résolution a été adoptée pour demander au ministère de l'Éducation d'implanter une politique alimentaire scolaire visant à garantir à tous les élèves un repas gratuit et de qualité, sans distinction sociale, économique et géographique. Une telle initiative permettrait de nourrir des enfants de milieux défavorisés qui ne sont pas admissibles aux programmes actuels, du fait qu'ils résident dans des quartiers globalement plus favorisés.

En mai dernier, le Conseil adoptait une résolution enjoignant à la direction générale de mettre en place, dès l'année 2018-2019, des concours d'architecture pour certains projets de construction ou d'agrandissement d'école menés par la CSDM. De tels concours permettront de créer des milieux de vie d'une grande beauté pour nos élèves, favorisant ainsi leur mieux-être et la qualité de leur apprentissage, tout en exploitant au maximum la richesse du patrimoine bâti existant à la CSDM.

Commission scolaire de Montréal en un coup d'œil

113 700 élèves fréquentant un établissement de la CSDM*

76 212	Formation générale des jeunes (FGJ)
9 431	Précolaire
42 862	Primaire
23 919	Secondaire
23 132	Formation générale des adultes (FGA)
14 356	Formation professionnelle (FP)

189** établissements scolaires

120	écoles primaires ordinaires
5	écoles primaires EHDAA***
24	écoles secondaires ordinaires
8	écoles secondaires EHDAA
3	écoles primaires et secondaires ordinaires
4	écoles prim. et sec. EHDAA
10	écoles de métiers de la formation professionnelle (FP)
15	centres de la formation générale des adultes (FGA)

13 120 élèves HDAА de la FGJ****

52,7 %	en classe ordinaire
10,3 %	en école spécialisée
37,0 %	en classe spécialisée d'une école ordinaire

5 656 élèves***** en classe d'accueil ou en soutien linguistique

154	classes primaires
84	classes secondaires

16 350 employés

12 029	réguliers
4 321	Non réguliers

Ce nombre exclut les honoraires et les contrats

- * données au 30 septembre 2017
- ** Excluant les annexes
- *** EHDAA = élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- **** Incluant les codes 10, 11, 12
- ***** Nombre de déclarations d'élèves

Langue maternelle en %

FGJ

50,1	Français
12,1	Arabe
6,5	Espagnol
4,7	Anglais
3,0	Créole
23,6	Autres

FP

60,5	Français
10,1	Arabe
7,0	Espagnol
6,1	Créole
2,4	Chinois
13,9	Autres

FGA (Incluant la francisation)

33,9	Français
16,9	Espagnol
10,4	Arabe
6,8	Créole
6,6	Anglais
25,4	Autres

FGA (Excluant la francisation)

32,7	Français
17,3	Espagnol
10,5	Arabe
6,8	Créole
6,7	Anglais
26,0	Autres

Élèves nés à l'étranger en %

FGJ

73,2	Québec
26,8	Ailleurs

FP

45,5	Québec
54,5	Ailleurs

FGA (Excluant la francisation)

34,7	Québec
65,3	Ailleurs

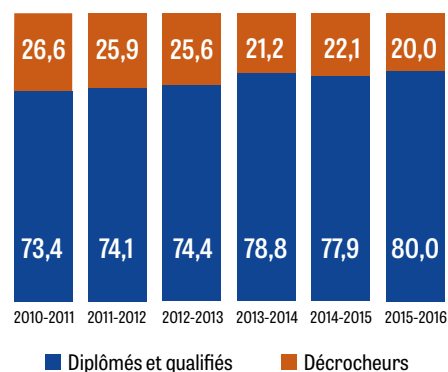
Plan Réussir et buts ministériels

Pour la dernière fois, nous présentons les données sur la mise en œuvre du *Plan Réussir* et des buts ministériels. Des cibles ont été fixées afin de permettre une régulation constante des politiques en fonction de l'évolution des résultats. En 2018-2019, nous donnerons les résultats de la première année de la mise en œuvre du *Plan vers la réussite*.

Nos résultats les plus éloquents sont tout d'abord liés à l'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de vingt ans. Nous observons une progression constante du nombre de sortants diplômés depuis les dernières années. Ensuite, il faut noter la baisse constante du nombre de décrocheurs. La cible de 26,8 % a été dépassée depuis 2010-2011. Même si nos élèves prennent plus de temps pour obtenir un diplôme, force est de reconnaître que les efforts déployés ont porté leurs fruits.

1^{er} but - L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans

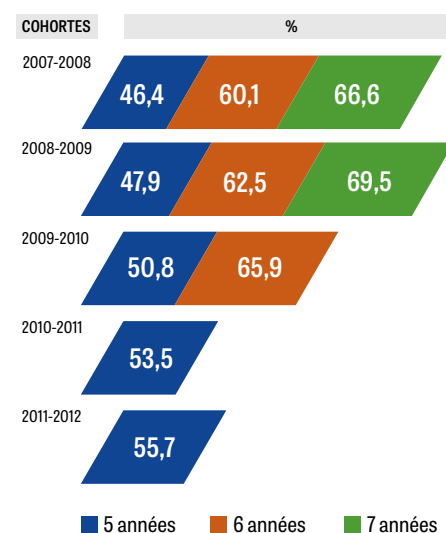
Progression du nombre de sortants diplômés et qualifiés en %



Source : MEES, août 2017

Baisse constante du nombre de décrocheurs : cible de 26,8 % dépassée depuis 2010-2011

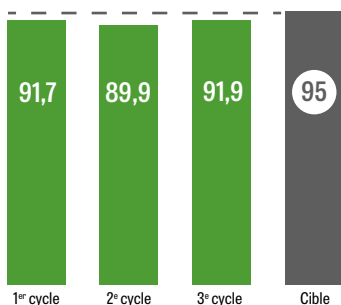
Progression du taux de diplomation et de qualification (%) après 5, 6 et 7 ans chez les cohortes ayant débuté en 2007-2008, 2008-2009, 2009-2010, 2010-2011 et 2011-2012



*Données mises à jour selon Rapport MEES – Édition 2017
Source : MEES 2017

2^e but - L'amélioration de la maîtrise de la langue française

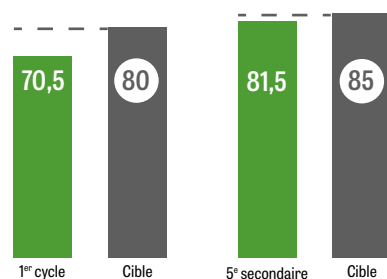
Taux de réussite (%) au résultat final en **lecture** chez les élèves du primaire*



■ 2017-2018

Source : Lumix-GPI, nov. 2018

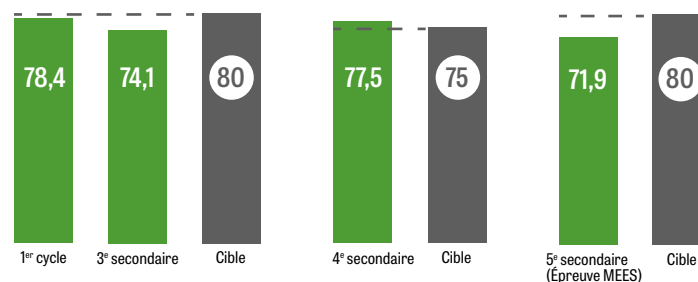
Taux de réussite (%) au résultat final en **lecture** chez les élèves du secondaire**



■ 2017-2018

Source : Lumix-GPI, nov. 2018

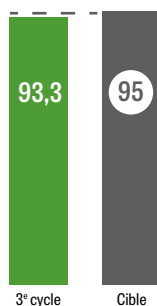
Taux de réussite (%) au résultat final en **écriture** chez les élèves du secondaire



■ 2017-2018

Source : Lumix-GPI, nov. 2018

Taux de réussite (%) au résultat final en **écriture** chez les élèves du 3^e cycle du primaire

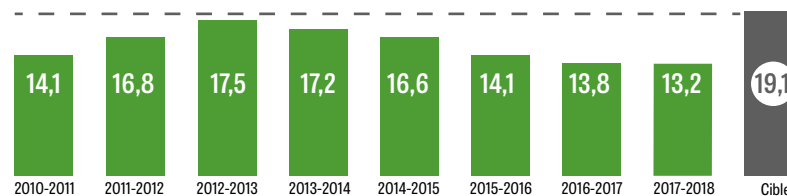


■ 2017-2018

Résultats à la formation générale des adultes***

Nombre d'unités de formation réussies par ETP dans l'ensemble des cours de français de niveau secondaire

Source : Service de l'organisation scolaire



* Au primaire, en 2017-2018, les résultats de plusieurs élèves en classes spéciales ne sont pas comptabilisés dans les résultats ; ils sont évalués en cotes ou par des codes de cours différents depuis 2011-2012. Cela a toutefois peu d'effet sur les résultats globaux.

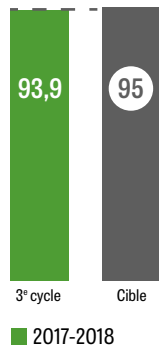
** En 2017-2018, les résultats aux reprises d'été sont inclus dans les taux de réussite.

*** Une unité correspond à 25 heures d'enseignement.

ETP signifie Équivalent temps plein. Cette donnée équivaut à 900 heures de fréquentation scolaire pour un élève adulte au cours d'une même année. Depuis 2014-2015, un nouveau programme de formation de base commune a été implanté à la formation générale des adultes. Il regroupe 13 programmes d'études, dont le premier cycle du secondaire. Compte tenu de ce changement, les résultats à partir de 2014-2015 sont difficilement comparables à ceux des années antérieures. Le nouveau programme est plus demandant et moins d'élèves passent des examens et ils ont besoin de beaucoup plus de temps pour réussir.

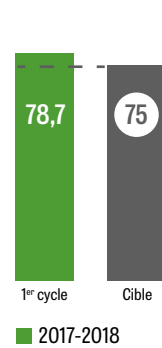
3^e but - L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaires chez certains groupes cibles, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Taux de réussite (%) au résultat final en français chez les garçons du 3^e cycle du primaire

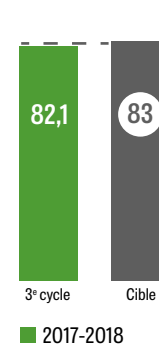


Source : Lumix-GPI, nov. 2018

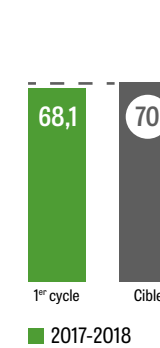
Taux de réussite (%) au résultat final en français chez les garçons du 1^{er} cycle du secondaire



Taux de réussite (%) au résultat final en français chez les élèves HDAA du 3^e cycle du primaire



Taux de réussite (%) au résultat final en français chez les élèves HDAA du 1^{er} cycle du secondaire



Source : Lumix-GPI, nov. 2018

4^e but - L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire

Volet bâtiments

- La capacité d'accueil actuelle s'avère insuffisante et ce malgré les efforts faits par la CSDM :
 - Nouvelles écoles réalisées en 2017-2018 : Baril, Saint-Gérard, François-de-Laval (annexe), Saints-Martyrs-Canadiens (annexe)
 - Rénovation majeure achevée : Ahuntsic (annexe), Louis-Dupire, Phillippe-Labarre, Saint-Jean-de-la-Lande (annexe), Alphonse-Desjardins.
 - Installation de 51 classes modulaires. Pour 2018-2019, 160 classes modulaires seront en place.
 - **Projets d'agrandissement livrés pour la rentrée 2017-2018** : Louis-Dupire, Ahuntsic (annexe), Guillaume-Couture, Philippe-Labarre.
 - **Projet de réhabilitation majeure** : Baril
 - Annonce de la construction d'une nouvelle école Irénée-Lussier et du gymnase de l'école Saint-Jean-de-Matha.
- En plus des investissements importants aux bâtiments, la CSDM a réalisé de nombreux travaux de décontamination sur les sites d'établissements.
- Technologie de l'information : des investissements ont été réalisés afin de rehausser la solution sans fil et la sécurité du réseau de la CSDM ainsi que de mettre à niveau le parc informatique.
- Implantation dans tous les établissements du plan d'entretien préventif spécialisé qui comprend des visites annuelles planifiées et la réalisation de travaux selon une échelle de priorité.
- Annonce de la délocalisation du centre administratif. Préparation du montage financier en vue de la délocalisation du centre administratif et des études nécessaires pour mener à bien ce projet majeur en vue d'héberger les fonctions administratives de la CSDM.

Volet personnes

- Adoption du *Code de conduite des employés*, conçu pour encourager la réflexion critique, propice au développement des valeurs morales et d'ouverture à l'autre, afin de contribuer au vivre-ensemble..
- Annonce de la Direction générale aux employés du centre administratif au sujet de la délocalisation des lieux de travail.
- Élaboration d'un plan d'action en matière de recrutement et de dotation.
- Diminution des délais entre l'entrevue, l'engagement et l'affectation.
- Offre de garanties de travail aux candidats sélectionnés pour des corps d'emploi en pénurie.

5^e but - L'augmentation du nombre d'élèves de moins de 20 ans en formation professionnelle

Nombre de nouveaux élèves âgés de moins de 20 ans en formation professionnelle

2011-2012	898	Cible fixée à 1 272 élèves
2012-2013	892	
2013-2014	891	
2014-2015	867	
2015-2016	714	
2016-2017	nd	
2017-2018	nd	

Source : Système AGIR, MEES, novembre 2018

Quelques réalisations de la CSDM

- La CSDM se dote d'une nouvelle plateforme de communication entre l'école et la maison. Mozaïk portail parents remplace le Portail Édu-groupe. Ce nouvel outil permettra aux parents de suivre le cheminement scolaire de leur enfant : absences, bulletins, finances, messages de l'école et plus encore ! Avec sa navigation beaucoup plus intuitive, Mozaïk portail parents s'adapte à tous les appareils mobiles.
- Puisqu'il est important que les élèves fréquentent des écoles accueillantes et dynamiques, leur participation aux Labs Éphémères sera l'occasion pour eux de s'approprier leur milieu de vie grâce à la créativité. D'ici la rentrée scolaire 2019, 91 classes modulaires, 12 locaux polyvalents et 4 blocs sanitaires auront été installés dans la cour de certaines écoles afin de répondre au besoin d'espace. C'est l'équivalent de 5 écoles que nous avons installées. Ces installations temporaires s'intégreront dans le paysage architectural en y ajoutant des murales et du verdissement.
- Les écoles Sainte-Bibiane et Saint-Arsène ont toutes deux remporté un prix Essor. Ces prix ont pour but de mettre en valeur les disciplines artistiques enseignées à l'école. Ils récompensent les initiatives d'enseignants et de responsables scolaires ainsi que celles de leurs partenaires du monde culturel qui expérimentent des approches novatrices ou qui conçoivent des instruments originaux pour intégrer les dimensions artistique et culturelle à la formation générale des jeunes du primaire et du secondaire.
- L'activité pédagogique Robotique FIRST Québec, réalisée en collaboration avec des enseignants, des experts universitaires et des ingénieurs, permet aux jeunes d'approfondir et de mettre en pratique des connaissances scientifiques. Deux écoles ont remporté un prix. L'école secondaire Jeanne-Mance a gagné un Prix d'entrepreneuriat et l'école Saint-Henri, un prix d'esprit d'équipe.
- Le nouveau *Plan d'engagement vers la réussite* a été élaboré à la lumière d'une grande réflexion collective autour de la réussite de tous les élèves. Dans un esprit de travail inspirant et mobilisateur, afin de soutenir une culture de collaboration et d'innovation, les acteurs, les parents et les membres de la communauté ont eu l'occasion d'exprimer leur opinion sur les priorités à mettre de l'avant pour la réussite des élèves en milieu montréalais. Ce plan a été approuvé par le Conseil des commissaires et accepté par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur. Il se situe dans la continuité du *Plan stratégique 2012-2015* et du *Plan Réussir*.

Transformation organisationnelle

- La stabilité administrative en 2017-2018 a été assurée par le maintien des unités de gestion, comprenant le même nombre d'unités pour une répartition équitable des établissements. L'organigramme de la prochaine année comprend toutefois un nouveau Service du développement et de l'innovation professionnelle.
- Le 1^{er} juillet 2017, le Centre de services partagés entamait la deuxième phase de son projet pilote. Au cours de cette période, il a, par l'entremise du Centre d'excellence en soutien administratif, amélioré des processus administratifs, par exemple par une nouvelle procédure de déclaration des absences par courriel, ce qui a mis fin à l'impression de formulaires et réduit le temps consacré à la gestion des absences. Il a également contribué à la mise en place d'outils et de ressources en vue du déménagement du centre administratif, entre autres d'outils informatiques favorisant le travail collaboratif.

Résultats financiers

Dépôt des états financiers et du rapport de l'auditeur indépendant

Conformément à l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique (LIP)*, les états financiers de la CSDM pour l'exercice financier clos le 30 juin 2018, incluant les notes complémentaires, et le rapport de l'auditeur indépendant sont soumis par la Direction générale au Conseil des commissaires. Il est à noter que les états financiers du système TRAFICS*, le rapport de la direction (Direction générale de la CSDM), le rapport de l'auditeur indépendant ainsi que les notes complémentaires aux états financiers sont disponibles à : csdm.ca/Etats-financiers17-18

Les dispositions de l'article 30.1 de la *Loi sur le Vérificateur général (RLRQ, chapitre V-5.01)* permettent au Vérificateur général du Québec (VGQ), si jugé opportun et pour tout exercice financier au cours duquel est accordée une subvention par un organisme du gouvernement, d'agir à titre d'auditeur des livres et comptes du bénéficiaire de la subvention, lorsque ce bénéficiaire est un organisme du réseau de la santé et des services sociaux ou du réseau de l'éducation faisant partie du périmètre comptable du gouvernement. En application de ces dispositions, le VGQ a réalisé l'audit des états financiers de la CSDM pour les exercices financiers 2016-2017 et 2017-2018. Il importe de mentionner que l'analyse des états financiers par la direction, présentée ci-après, ne fait pas partie des états financiers et n'a pas été auditée par le VGQ.

Dans son rapport de l'auditeur indépendant portant sur les états financiers de la CSDM, le VGQ a émis une opinion sur les états financiers assortie de deux réserves, l'une étant reliée aux paiements de transfert et l'autre, au passif au titre des sites contaminés.

Analyse des états financiers par la direction (non auditée)

L'analyse par la direction doit être lue conjointement avec les états financiers de la CSDM, incluant les notes complémentaires.

Pour l'année scolaire 2017-2018, la CSDM a réalisé un surplus de 2,5 M\$ comparativement à 1,5 M\$ en 2016-2017. Ce résultat est attribuable à l'injection de nouvelles mesures liées au service direct à l'élève, reçues tardivement, combinée à une pénurie de main-d'œuvre qualifiée et à une vente d'immeuble. Ainsi, les revenus ont progressé de 4,15 % et ils sont passés de 1 097,2 M\$ en 2016-2017 à 1 142,7 M\$ en 2017-2018, soit une hausse de 45,5 M\$. Les dépenses totales de 1 095,7M\$ en 2016-2017 ont augmenté de 4,06 % pour atteindre 1 140,2 M\$ en 2017-2018.

*TRAFICS : Traitement des rapports financiers des commissions scolaires.

ANALYSE DE L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN

ACTIFS FINANCIERS	2018 \$	2017 \$	Variation \$
Encaisse (découvert bancaire)	(8 381 081,57)	(5 195 139,36)	(3 185 942,21)
Subvention de fonctionnement à recevoir	167 545 020,73	144 200 951,63	23 344 069,10
Subvention à recevoir – Financement	523 247 071,78	550 334 534,16	(27 087 462,38)
Débiteurs	16 622 345,38	14 091 166,95	2 531 178,43
Stocks destinés à la revente	133 907,03	144 771,33	(10 864,30)
Placements de portefeuille et prêts	1 503 672,04	10 000,00	1 493 672,04
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS	700 670 935,39	703 586 284,71	(2 915 349,32)

PASSIFS	2018 \$	2017 \$	Variation \$
Créditeurs et frais courus à payer	494 602 419,71	463 808 937,39	30 793 482,32
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	937 128,17	1 176 590,75	(239 462,58)
Revenus perçus d'avance	5 562 586,31	5 188 103,03	374 483,28
Provision pour avantages sociaux	58 560 886,16	53 905 743,98	4 655 142,18
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	1 009 735 870,20	-	1 009 735 870,20
Passif au titre des sites contaminés	128 682 629,00	180 476 475,00	(51 793 846,00)
Autres passifs	76 227 189,83	970 161 021,00	(893 933 831,17)
TOTAL DES PASSIFS	1 774 308 709,38	1 674 716 871,15	99 591 838,23
ACTIFS FINANCIERS NETS (DETTE NETTE)	(1 073 637 773,99)	(971 130 586,44)	(102 507 187,55)

ACTIFS NON FINANCIERS	2018 \$	2017 \$	Variation \$
Immobilisations corporelles	989 960 112,44	886 114 768,60	103 845 343,84
Stocks de fournitures	2 349 886,21	1 991 953,31	357 932,90
Charges payées d'avance	1 472 999,77	623 742,21	849 257,56
TOTAL DES ACTIFS NON FINANCIERS	993 782 998,42	888 730 464,12	105 052 534,30
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	(79 854 775,57)	(82 400 122,32)	2 545 346,75

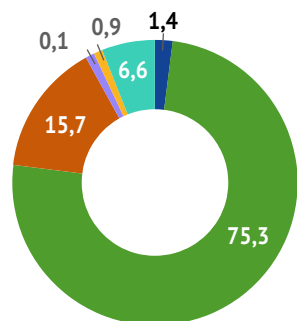
ANALYSE DE L'ÉTAT DES RÉSULTATS – EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

SOMMAIRE DES RÉSULTATS	2018 \$	2017 \$	Variation \$
Revenus totaux	1 142 720 573,67	1 097 179 588,74	45 540 984,93
Charges totales	1 140 175 226,92	1 095 657 967,30	44 517 259,62
EXCÉDENT / (DÉFICIT)	2 545 346,75	1 521 621,44	1 023 725,31

ÉTAT DE L'EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ	2018 \$	2017 \$
Excédent (déficit) accumulé au début de l'exercice	(82 400 122,32)	(83 921 743,76)
Excédent (déficit) de l'exercice	2 545 346,75	1 521 621,44
EXCÉDENT (DÉFICIT) ACCUMULÉ À LA FIN DE L'EXERCICE	(79 854 775,57)	(82 400 122,32)

En considérant les données des exercices précédents, les résultats financiers de 2017-2018 démontrent l'assainissement continu de la gestion des fonds publics par tous les titulaires de budget de la CSDM. Cet assainissement s'inscrit dans une démarche de transformation organisationnelle visant l'optimisation des processus et les gains de productivité. Par ailleurs, en 2017-2018, l'excédent de l'exercice a contribué à la réduction du déficit accumulé de la Commission scolaire, portant celui-ci à 79,9 M\$ (2017 : 82,4 M\$).

Revenus par source (%)



- Subvention de fonctionnement du MEES
- Taxe scolaire
- Autres subventions et contributions
- Droits de scolarité et frais de scolarisation
- Ventes de biens et de services
- Revenus divers et autres

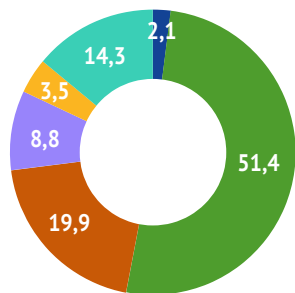
ANALYSE DES REVENUS – EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

REVENUS PAR SOURCE	2018 \$	2017 \$	Variation \$
Subvention de fonctionnement du MEES	860 279 038,46	757 554 317,22	102 724 721,24
Taxe scolaire	178 956 254,00	175 233 941,49	3 722 312,51
Autres subventions et contributions	847 396,75	631 539,75	215 857,00
Droits de scolarité et frais de scolarisation	10 133 604,53	7 869 735,16	2 263 869,37
Ventes de biens et de services	75 747 315,06	72 439 258,15	3 308 056,91
Revenus divers et autres	16 756 964,87	83 450 796,97	(66 693 832,10)
TOTAL DES REVENUS	1 142 720 573,67	1 097 179 588,74	45 540 984,93

La variation des revenus de 45,5 M\$ pour l'exercice clos le 30 juin 2018 s'explique principalement par :

- L'augmentation des subventions de fonctionnement de 102,7 M\$ incluant :
 - Une augmentation de 38,1 M\$ pour l'allocation de base en lien avec la croissance de la population scolaire (1 767 élèves) et l'indexation du montant d'allocation par élève,
 - Le transfert d'un montant de 52,3 M\$ auparavant présenté avec les revenus divers et relié à la subvention pour le service de la dette,
 - Une augmentation de 1,3 M\$ en lien avec l'allocation au transport scolaire,
 - Une augmentation de 10 M\$ des subventions liées aux immobilisations financées par le MEES ;
- Une augmentation de 3,7 M\$ des revenus de taxes scolaires en lien avec l'accroissement de l'effectif scolaire ;
- Une augmentation de 3,3 M\$ des revenus de ventes de biens et services, dont 1,9 M\$ en relation avec l'augmentation de l'utilisation du service et l'indexation des frais de service de garde ;
- Une augmentation des droits de scolarité et frais de scolarisation de 2,3 M\$, dont 1,3 M\$ relié aux droits de scolarités des élèves étrangers et hors Québec ;
- Une baisse de 66,7 M\$ des revenus divers et autres qui s'explique par :
 - Une diminution de 49 M\$ en lien avec la nouvelle présentation de la subvention reliée au service de la dette et maintenant présentée avec les subventions de fonctionnement du MEES,
 - Une diminution de 16 M\$ de la subvention correspondant à la charge de réévaluation du passif au titre des sites contaminés.

Charges par activité (%)



- Enseignement et formation
- Soutien à l'enseignement et à la formation
- Services d'appoint
- Activités administratives
- Biens meubles et immeubles
- Activités connexes et autres

La variation des charges de 44,5 M\$ pour l'exercice clos le 30 juin 2018 s'explique principalement par :

- Une augmentation de 14,7 M\$ des charges d'enseignement et de formation, soit :
 - Une augmentation de 23,7 M\$ de la masse salariale engendrée par une croissance de la population scolaire et par l'indexation des salaires du personnel enseignant,

ANALYSE DES CHARGES – EXERCICE CLOS LE 30 JUIN

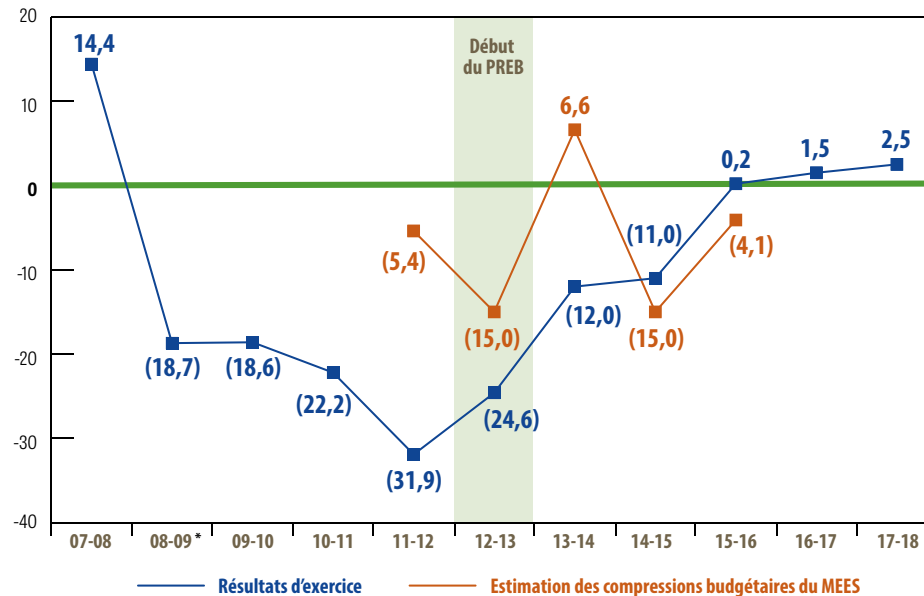
CHARGES PAR ACTIVITÉ	2018 \$	2017 \$	Variation \$
Enseignement et formation	585 794 577,13	571 076 646,98	14 717 930,15
Soutien à l'enseignement et à la formation	226 663 491,22	211 160 751,71	15 502 739,51
Services d'appoint	100 579 602,54	95 342 631,83	5 236 970,71
Activités administratives	39 412 838,18	36 194 631,73	3 218 206,45
Biens meubles et immeubles	163 526 206,18	145 193 786,31	18 332 419,87
Activités connexes et autres	24 198 511,67	36 689 518,74	(12 491 007,07)
TOTAL DES CHARGES	1 140 175 226,92	1 095 657 967,30	44 517 259,62

- Une diminution de 10 M\$ de la dépense pour fournitures et matériels ;
- Une augmentation de 15,5 M\$ des charges de soutien à l'enseignement et à la formation, causée principalement par une augmentation de 15 M\$ de la masse salariale engendrée par une croissance de la population scolaire et par l'indexation des salaires du personnel en soutien direct aux élèves ;
- Une augmentation de 5,2 M\$ reliée à l'accroissement des dépenses des services d'appoint, dont 3,8 M\$ dans les services de garde et 1,1 M\$ en lien avec le transport scolaire ;
- Une augmentation de 18,3 M\$ des activités relatives aux biens meubles et immeubles s'explique par :
 - L'augmentation de la masse salariale de 5,6 M\$ en lien avec les embauches additionnelles de ressources,
 - L'augmentation des locations d'immeuble de 7,5 M\$,
 - L'augmentation de l'amortissement des immeubles de 2,4 M\$;
- La variance de -12,5 M\$ des charges liées aux activités connexes et autres s'explique par :
 - Une augmentation de 6,5 M\$ des charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux, soit :

- Une augmentation de 2,3 M\$ qui s'explique par l'accroissement de 3,1 M\$ des provisions de vacances en 2017-2018, dont 1,5 M\$ sont reliés à l'augmentation des salaires et 1,3 M\$ sont reliés à l'augmentation du nombre de jours de vacances en banque, et ceci comparativement à une augmentation des provisions de vacances de 0,8 M\$ en 2016-2017,
- Une augmentation de 1,9 M\$ en partie due à la révision des hypothèses de la banque 2- congés non monnayables,
- Une diminution de la provision pour assurance-traitement de 1,6 M\$ en 2016-2017 comparativement à une diminution de 0,1 M\$ en 2017-2018, ce qui entraîne une augmentation de la charge de 1,5 M\$;
- Une diminution de 18 M\$ reliée principalement au fait que nous n'avons pas en 2017-2018 effectué la réévaluation de la provision du passif au titre des sites contaminés.

Évolution des excédents et des déficits de l'exercice

Ce graphique présente l'évolution des excédents et des déficits depuis l'exercice 2007-2008 jusqu'à l'exercice 2017-2018. Il est à noter qu'au cours de l'exercice 2008-2009, les conventions comptables des commissions scolaires avaient été revues afin de les rendre conformes à celles du gouvernement, en vue de l'intégration des commissions scolaires dans les états financiers du gouvernement sur la base de la méthode de la consolidation ligne par ligne, et ce, à compter de 2009-2010. Il importe aussi de noter que l'évolution des compressions pour le retour à l'équilibre budgétaire de la province, entre les années 2011-2012 et 2015-2016, a imposé à la CSDM des compressions cumulatives d'environ 33 M\$.



* Révision des conventions comptables des commissions scolaires pour les rendre conformes à celles du gouvernement

Le déficit d'exercice était en croissance entre 2008-2009 et 2011-2012. Les résultats financiers déficitaires de 24,6 M\$ de l'exercice 2012-2013 marquaient la première année de mise en œuvre du plan de retour à l'équilibre budgétaire (PREB). De 2011-2012 à 2014-2015, il y a eu une tendance soutenue de réduction du déficit d'exercice. Depuis 2015-2016, la CSDM a atteint les objectifs de son PREB en présentant des excédents d'exercice de 0,2 M\$ en 2015-2016, de 1,5 M\$ en 2016-2017 et de 2,5 M\$ en 2017-2018.

L'exercice 2017-2018 représente la première année où la CSDM a adopté un budget sans PREB depuis plus de cinq ans. Ainsi, les résultats financiers 2017-2018 permettent, pour une troisième année consécutive, de générer un surplus et ainsi de réduire le déficit accumulé de la CSDM.

Interventions liées à l'intimidation et à la violence

Seize plaintes liées à l'intimidation et à la violence ont été traitées au Bureau des directions d'unité.

Aucune de ces plaintes n'a toutefois généré un rapport de la protectrice de l'élève ou nécessité un comité de révision.

Toutes les plaintes reçues ont été traitées en tant que cas d'intimidation avec les interventions appropriées. Après analyse, aucune demande traitée en 2017-2018 ne correspond à de l'intimidation, telle que définie par le Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

2017-2018

Total des plaintes	659
Plainte pour intimidation	16

Sommaire du rapport annuel de la protectrice de l'élève

La fonction de protecteur de l'élève a été mise en place le 20 juin 2012. Le protecteur de l'élève est une tierce personne indépendante de la Commission scolaire et de la personne qui a recours à ses services. Le protecteur de l'élève ne représente ni la Commission scolaire ni le plaignant afin d'assurer un traitement le plus impartial possible.

Voici un résumé des dossiers traités au cours de l'exercice 2017-2018. La version intégrale est déposée sur le site de la Commission scolaire : csdm.ca/protectrice-eleve

Au total, 295 dossiers ont été traités par la protectrice de l'élève au cours de cet exercice. En fait, nous sommes revenus au même nombre de plaintes qu'au cours de l'année 2015-2016. Ce qui est particulier cette année est le nombre important de dossiers qui sont très complexes, d'autres qui prennent beaucoup de temps à se régler, d'autres où les parents sont très exigeants et ne comprennent pas les limites du milieu.

Origine des demandes

Parents	261	89 %
Élèves	34	11 %
Total	295	100 %

Demandeurs selon l'ordre d'enseignement

Primaire	123	43 %
Primaire HDAA	45	15 %
Secondaire	76	26 %
Secondaire HDAA	17	5 %
Accueil	1	0 %
Adultes (FGA et FP)	33	11 %
Total	295	100 %

Nature des plaintes par ordre d'enseignement

	Primaire	Secondaire	FGA	FP	ACC	P-HDAA*	S-HDAA*	Total
Intimidation +10	8	3		2		1		14
Violence +7	5	2					2	9
Suspension +4	1	3	2			1		7
Expulsion ou délai d'attente +9		11	1	4		1		17
Changement ou transfert d'école	9	10				5	1	25
Changement de classe	5	2				1		8
Envers une direction +8	11	6	2	2		2	1	24
Envers un enseignant ou une enseignante -5	19	13		1		2	1	36
Envers le service de garde	4					4		8
Envers un membre du personnel				1		1		2
Demande extraterritoriale -17	1	4					2	7
Élève en libre choix -9	13					1		14
Transport scolaire -12	4				1	5	1	11
Révision de classement +12	4	6				6	3	19
Révision d'une décision administrative	2	2		2				6
Demande d'une révision de note	1	2	1	1				5
Frais facturés aux parents ou aux élèves	2	1						3
Santé et sécurité -9	6	1						7
Situation inacceptable	5	2		2		2	2	13
Code de vie ou règlement	8	1	1	5		1		16
Admission ou inscription	8	6				1		15
Service à l'élève	3		2			11	4	20
Autre	4	1	3	1				9
TOTAL	123	76	12	21	1	45	17	295

Ce tableau permet d'analyser la nature des plaintes en fonction des ordres d'enseignement parmi les différents motifs de plainte qui ont été relevés.

Le Service de l'organisation scolaire et les directions d'école ont appliqué avec beaucoup de rigueur la démarche qui entoure tout le processus d'inscription et le suivi auprès des élèves inscrits en libre choix. Lors de la réinscription, la fiche avisait les parents du statut de leur enfant. En mars, le Service de l'organisation scolaire a recensé les élèves à risque d'être déplacés et les parents en ont été avisés par voie de lettre et par un appel de la direction.

Cette année, il y a eu dix plaintes de moins sous la rubrique « élève en libre choix ». La démarche, quoique difficile pour les parents concernés, a permis d'éviter les surprises à la rentrée 2017-2018.

- * P-HDAA – Primaire – élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- * S-HDAA – Secondaire – élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Code d'éthique et de déontologie

Règlement R1998-5

L'article 175.1 de la *Loi sur l'instruction publique* et l'article 19 du *Code d'éthique et de déontologie des commissaires de la Commission scolaire de Montréal* prévoient qu'un rapport annuel d'activités doit être présenté par la personne chargée de l'application du Code d'éthique et de déontologie.

Au cours de la dernière année, nous avons reçu trois plaintes :

- Deux plaintes ont été jugées irrecevables.
- Une plainte alléguant un manquement au devoir de loyauté a été rejetée.